

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

#### Décision du 21 décembre 2022 portant sanction dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie

NOR : ENER2305442S

Par décision de la ministre de la transition énergétique en date du 21 décembre 2022, en application de l'article L. 222-2 du code de l'énergie, la ministre de la transition énergétique a prononcé à l'encontre de la société ENNEO, de numéro SIREN 804592707 dont le siège social est situé 86, rue Anatole-France, 92300 Levallois-Perret, l'annulation d'un volume de 8 174 100 kWh cumac de certificats d'économies d'énergie au bénéfice des ménages en situation de précarité énergétique.